

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Nombre de membres  
du Conseil Communautaire**  
**Titulaires** : 67  
**Membres présents** : 47  
- dont suppléé : 01  
**Membres représentés** : 03  
**Votants** : 50  
**Date de la convocation**  
18 février 2026  
**Secrétaire de séance :**  
Mme Anne-Marie PREVOST

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, le CINQ MARS à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Grivesnes sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● **Étaient présents les Conseillers Communautaires :**

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie BERTOUX Julia, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne Messieurs LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BARBIER Stéphane *suppléant de BLIN Marie-Annick*, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● **Disposaient d'un pouvoir :**

LECOINTE Jean-Noël de DURAND Pierre, MEGLINKY Philippe de COLOMBEL Aurélie, NOCHEZ Didier de MESMIN Véronique

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, MESMIN Véronique,  
Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, GAWLIK Jérémy, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, LEROY Jean-Maurice, SZYROKI Jacky

**OBJET : BP 2026 / Etat détaillé des subventions aux budgets annexes**

**Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président chargé des Finances**

Vu la délibération du Conseil Communautaire 2026\_29.01\_01 Feuillet 1092 du 29 janvier 2026, portant DOB 2026,

Vu les projets de CFU 2025,

Vu les propositions du Conseil d'Exploitation de la Régie OTALN du 3 février 2026

Vu les propositions des Conseils d'exploitation des Régies ASPA et ASPE du 04 février 2026,

Vu les propositions et conclusions du Groupe de travail Finances

Vu l'avis du Bureau communautaire du 16 février 2026,

Vu la délibération 2026\_0503\_12 Feuillet 1115 du Conseil communautaire du 05 mars 2026, relative au vote du Budget Primitif 2026 : BUDGET PRINCIPAL,

Vu la délibération 2026\_0503\_13 Feuillet 1116 du Conseil communautaire du 05 mars 2026, relative au vote du Budget Primitif 2026 : BUDGET ANNEXE ALMÉO,

Vu la délibération 2026\_0503\_14 Feuillet 1117 du Conseil communautaire du 05 mars 2026, relative au vote du Budget Primitif 2026 : BUDGET ANNEXE OTALN,

Vu la délibération 2026\_0503\_16 Feuillet 1119 du Conseil communautaire du 05 mars 2026, relative au vote du Budget Primitif 2026 : BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE,

Vu la délibération 2026\_0503\_17 Feuillet 1120 du Conseil communautaire du 05 mars 2026, relative au vote du Budget Primitif 2026 : BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL,

Vu la délibération 2026\_0503\_18 Feuille 1121 du Conseil communautaire du 05 mars 2026, relative au vote du Budget Primitif 2026 : BUDGET ANNEXE ZONE DU VAL DE NOYE,  
Vu la délibération 2026\_0503\_19 Feuille 1122 du Conseil communautaire du 05 mars 2026, relative au vote du Budget Primitif 2026 : BUDGET ANNEXE ZONE DE MOREUIL,

Conformément à l'article L 2311-7 du CGCT, il y a lieu de fournir des pièces justificatives en matière de subvention, le cas échéant : une décision de l'assemblée délibérante pour les subventions concernant les Budgets annexes ALMEO, OTALN, Petite Enfance, Complexe Sportif et Culturel, Zone du Val de Noye, Zone de Moreuil.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- Décide de verser sans condition d'attribution, une subvention de :

- 736 007 € au Budget annexe Petite Enfance
- 266 619 au Budget annexe Complexe Sportif
- 500 000 € au Budget Annexe ALMEO
- 150 000 € au Budget Annexe OTALN
- 151 507 € au Budget annexe Zone du Val de Noye
- 23 209 € au Budget annexe Zone de Moreuil

- Prend acte que ces montants constituent des maxima,
- Considère que ces montants pourront être versés en plusieurs fois,
- Considère en conséquence de ce qui précède, que les montants effectivement versés pourraient être moindres compte-tenu des non-consommations des crédits des budgets annexes en dépenses ;
- Autorise le Président et le Vice-Président « Finances » à signer les documents en rapport avec cette décision

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Fait et délibéré, le 05 MARS 2026  
à GRIVESNES**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 10/03/2026

Affiché le 11/03/2026



**Le Président,**

**Alain DOVERGNE**